

Tous vos élus **S3i** vous souhaitent une bonne année



Indicateurs économiques à fin nov. 2024

Effectifs : 13.313 salariés (-59 salariés) / Intercontrat : baisse de 3,3% à 3,2% (-0,1%)

Poids de la sous-traitance : Hausse de 9,2% à 9,5% (+0,3%)

Télétravail Régulier : Hausse de 88,05% à 89,07% (+1,02%) : 1452 salariés ne font pas de télétravail régulier.

Démissions : 50 en nov. 2024 vs 127 en oct. 2024
 vs n-1 100 en nov. 2023 vs 174 en oct. 2023 /
 janv.-nov. 2024 : 919 démissions (-26,54%)
 vs n-1 janv.-nov. 2023 : 1251 démissions

Retour sur le CSE de décembre 2024

- Présentation des orientations générales du plan de développement des compétences.
- Point de suivi sur le projet d'intégration de In Process.
- Point sur les différentes procédures en cours.
- Point Budget.
- Ouverture d'un compte à intérêts pour 3,5 millions d'euros de fonds AEP (budget fonctionnement du CSE).

AVIS FAVORABLE

22 pour dont S3i / 3 contre CFTD / 7 abstentions / 2 non-votes

- Enveloppe d'augmentation de 3% proposée pour les salariées du CSE.

AVIS FAVORABLE

S3i a fait une déclaration comme chaque année, demandant à la Direction SSG de pratiquer de même pour les salariés SSG.

- Point sur bug impactant les bulletins de salaires des M2 de novembre.

S3i avait fait remonter le problème à la Direction dès réception des bulletins de novembre. L'explication de la direction est une erreur de paramétrage suite à une montée de version du logiciel de Paie et qu'une ligne supplémentaire correctrice sera portée sur le bulletin de paie de décembre (ce qui a été fait). Encore une fois, S3i a été vigilant et actif dans la défense des droits des salariés !

- Résiliation du bail d'Albi pour fin septembre 2025

- Point CSSCT :

Taux occupation des sites et point immobilier

Indicateurs RH : Absentéisme, accidents de travail/trajet, registre des chantiers.

S3i le rappelle, comme nous l'avons toujours dit : Si vous, salarié, souhaitez rencontrer le médecin du travail, faites-le !! Vous en avez le droit.

L'information Mensuelle des élu(e)s au CSE SSG du Syndicat Autonome et Indépendant S3i

<http://www.s3i.fr>



Résiliation du bail du site d'Albi pour sortie en septembre 2025 Affectation des salariés sur Rodez ou Toulouse

Position scandaleuse de la Direction SSG qui n'a pas su vraiment expliquer pourquoi, elle ne trouve pas de nouveaux locaux (moins chers puisque c'est l'objectif), même en coworking sur la ville d'Albi !

Aussi la Direction indique que les 31 salariés du site seront donc rattachés soit à Toulouse, soit à Rodez, ce qui représente environ 2h aller/retour de transport par la route.

Résultat : une expertise a été votée par presque l'unanimité des élus.

S3i pense qu'il y a, là-dessous, des motivations qui ne sont pas assumées et partagées par la direction à date avec vos élus.

Espérons que les propositions de coworking faites à SSG, retiendrons vraiment son attention pour le bien être des salariés albigeois.

Espérons que moins de 11 salariés refuserons la modification contractuelle par avenant de leur site de rattachement. Car c'est bien ce qui semble se dessiner !

Auquel cas, nous rappellerons à la Direction SSG, les obligations légales concernant un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

S3i soutient les salariés albigeois et souhaite que la Direction revienne à la raison, ne serait-ce que pour des raisons écologiques et de bien-être des salariés.

Déménagement Nantais

Suite à la fermeture de Reggiani et au regroupement des salariés sur le site Nougaro Armor, votre élu **S3i** Nantais a remonté à la direction les différents points d'attention à avoir pour donner de l'âme au site notamment dans le Bâtiment E.

RDV a été pris sur place pour le mois de février avec M. TOUATI, Directeur de l'immobilier afin de trouver des solutions.